



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



80 vélos à assistance électrique sont désormais disponibles en location sur les bassins carolomacérien et sedanais

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépygny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Se déplacer sans se ruiner, ni ruiner le climat

Dans notre territoire en grande partie rural, seule une partie de nos déplacements du quotidien peut s'effectuer par le train ou les transports en commun. Pour la plupart des habitants d'Ardenne Métropole, se déplacer revient à devoir utiliser un véhicule individuel. À plus de 2 € le litre de carburant, c'est une ponction forte sur le pouvoir d'achat de tous les automobilistes. Et nous savons bien que, sauf les véhicules électriques encore trop rares, les voitures thermiques émettent du CO₂ qui contribue dramatiquement au changement climatique.

C'est d'abord en pensant à eux qu'Ardenne Métropole a mis en place depuis la mi-juillet un service de location de vélos à assistance électrique, Cycl'AM, grâce auxquels il est possible de se déplacer rapidement et sans effort sur plusieurs kilomètres. Concrètement, une fois son abonnement réglé, l'utilisateur de ce service peut effectuer autant de trajets qu'il le souhaite à des coûts particulièrement modiques : 50 centimes pour aller de la gare de Charleville au Campus Sup Ardenne, ou même 0 centime entre la gare et le centre de Sedan, compte tenu de la gratuité accordée lors des 10 premières minutes d'utilisation.

L'agglomération n'en est pas à son coup d'essai en matière de déplacements écologiques et économiques. Au printemps 2018, Ardenne Métropole fut en effet l'une des premières collectivités de France à installer sur son territoire un réseau dense de bornes de recharge pour véhicules électriques, 151 au total, enrichi quelque temps par la mise à disposition d'un parc de 32 voitures électriques. Et depuis, les initiatives du même ordre se sont multipliées : développement du réseau d'itinéraires cyclables, covoiturage avec Klaxit, aide à l'achat d'un vélo, bus à alimentation électrique ou biogaz...

Le but, inciter chacun de nous à se déplacer de la manière la plus « verte » possible mais aussi en réalisant des économies bienvenues. Et les résultats prometteurs de Cycl'AM depuis son lancement cet été semblent clairement montrer que vous êtes de plus en plus nombreux à partager cette préoccupation. Merci !

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole

Location de vélos électriques : l'agglomération met le grand braquet

Depuis la mi-juillet, Ardenne Métropole met à disposition des utilisateurs une flotte de 80 vélos à assistance électrique, disponibles en location. Une initiative visiblement bien accueillie par les utilisateurs.

Depuis des années, Ardenne Métropole fait tout son possible pour promouvoir les mobilités douces. Cette volonté constante s'est traduite par plusieurs initiatives destinées concrètement à inciter les habitants du territoire, voire les visiteurs, à "oublier" leur voiture, même momentanément, pour emprunter un moyen de transport plus éco-compatible :

- ◆ parc de voitures électriques en auto-partage
- ◆ installation de 151 bornes de recharge pour véhicules électriques
- ◆ possibilité d'accrocher son vélo à l'arrière d'un bus (ligne Nevers/Ville-sur-Lumes)
- ◆ covoiturage (Klaxit)

Pour rappel, Ardenne Métropole a consacré plus de 540.000 € d'aides accordées aux particuliers pour l'acquisition d'un vélo, y compris à assistance électrique, dont 200.000 € en 2022 : 2.800 vélos ont été acquis dans ce cadre.

Un départ sur les chapeaux de roue

Aujourd'hui, cette offre s'est enrichie avec Cycl'AM, la solution vélo d'Ardenne Métropole. Depuis la mi-juillet, l'agglomération met en effet à disposition des utilisateurs une flotte de 80 vélos à assistance électrique, répartis sur 24 stations disposées sur le territoire communautaire. Ce service a été spécifiquement conçu pour les déplacements domicile / lieu de travail, mais les nombreuses formules de location lui permettent de s'adapter à tous les usages, y compris touristiques (tarifs de location et emplacement des stations page suivante).



24 stations Cycl'AM sont à votre disposition sur le territoire comme ici à Montcy-Notre-Dame



La localisation des stations pourra être revue en fonction des résultats obtenus par chacune d'elle, mais les premières données d'utilisation, arrêtées au 17 septembre, soit tout juste deux mois après le lancement de Cycl'AM, sont plus qu'encourageantes. À cette date en effet, plus de 1.900 comptes individuels avaient déjà été ouverts et près de 5.000 trajets effectués, pour une distance totale parcourue dépassant les 7.700 km. De quoi relier à vol d'oiseau les Ardennes à Katmandou ou La Havane !

Toujours au 17 septembre dernier, les six stations les plus fréquentées étaient, dans l'ordre décroissant et en chiffres arrondis :

- ◆ Charleville-Mézières / Nevers : 820 départs et autant d'arrivées ;
- ◆ Charleville-Mézières / Préfecture : 700 départs et autant d'arrivées ;
- ◆ Charleville-Mézières / Campus : 460 départs et autant d'arrivées ;
- ◆ Charleville-Mézières / Gare : 440 départs et 350 arrivées ;
- ◆ Sedan / Gare : 350 départs et autant d'arrivées ;
- ◆ Sedan / Mairie : 290 départs et 230 arrivées.

À noter enfin qu'à l'occasion d'événements particuliers, Ardenne Métropole n'hésite pas à créer et tester des stations éphémères. La première, apparue lors du Cabaret vert, devant l'entrée du lycée Monge, a comptabilisé une bonne trentaine de départs comme d'arrivées. La deuxième, proposée lors de la Foire de Sedan, n'a pas été utilisée mais dans le cadre du Festival des marionnettes ce sont 3 stations éphémères qui ont été installées respectivement devant la salle Bayard, au Mont Olympe et Place Félix, et cette dernière avait en quatre jours (le Festival en comptant neuf) déjà cumulé une quinzaine de départs et autant d'arrivées.

« Ces premiers résultats sont très encourageants, commente Jérémie Dupuy, vice-président d'Ardenne Métropole en charge des mobilités. Nous aurons certainement à revoir certains détails du dispositif, pour l'adapter au mieux à la demande, mais cette dernière existe et nous comptons bien y répondre au mieux. »



Horaires, Alertes Info, Actualités ...

AYEZ LE BON REFLEXE

www.bustac.fr





- 1- CMz Gare SNCF
- 2- CMz Lycée Chanzy
- 3- Montcy-Notre-Dame Mairie
- 4- CMz Nevers
- 5- CMz Lycée Bazin
- 6- Warcq Bellevue du Nord
- 7- CMz Hôpital Manchester
- 8- CMz St Julien
- 9- CMz Préfecture
- 10- Prix-lès-Mézières
- 11- CMz Lycée Charles de Gonzague
- 12- CMz Campus Sup Ardenne
- 13- Villers-Semeuse Mairie
- 14- Lumes Mairie

24 stations sur 12 communes



- 15- Dom-le-Mesnil Pont-à-Bar
- 16- Glaire Mairie
- 17- Sedan Mairie
- 18- Sedan Château
- 19- Sedan Le Lac Centre Social
- 20- Sedan Gare SNCF
- 21- Sedan Torcy MJC
- 22- Wadelincourt Mairie
- 23- Balan Mairie
- 24- Bazeilles Mairie



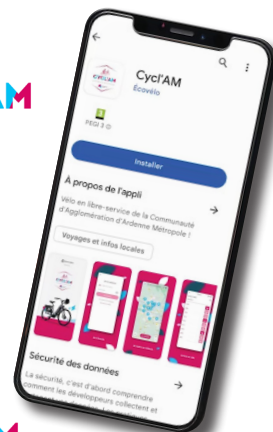
Tarifs

  **80 vélos en libre-service**

| Forfait | Tarif | Gratuité | Prix à la minute |
|--|-------|-------------------------|-------------------------|
| Abonnement semaine | 5 € | 10 min. par utilisation | 0,05 € |
| Abonnement mensuel | 15 € | 10 min. par utilisation | 0,05 € |
| Abonnement mensuel (étudiant / demandeur d'emploi) | 10 € | 10 min. par utilisation | 0,05 € |
| Abonnement annuel | 70 € | 10 min. par utilisation | 0,05 € |
| Forfait Escapade 4 heures | 15 € | 4 heures | au-delà de 4 h : 0,05 € |
| "Système Flash" (sans abonnement) | - | - | 0,10 € |

Comment ça marche ?

◆ Téléchargez l'application **CYCL'AM**



◆ Également disponible sur la webappli **CYCL'AM**
 ➔ cyclam.ecovelo.mobi

Service utilisable via l'application par SMS, carte bancaire, ou en utilisant une autre carte compatible NFC.



Application TAC Tickizz



Achetez et validez votre pass avec votre smartphone



MÉDIATHÈQUES

- ♦ **7 > 28 oct.** - Expo - Voyelles - "L'exposition de la mort qui tue" par G. Poduin
- ♦ **jeu. 12 oct.** - Festival de l'Écrit Ronde Couture - 9 h > 16 h - ateliers, expression théâtrale...
- ♦ **13 > 15 oct.** - Symposium des Maudits Voyelles
- ♦ **mer. 18 oct.** - Rencontre - Voyelles 16 h - RDV de la parentalité : les écrans

- ♦ **mer. 18 oct.** - Atelier - Porte Neuve 14 h 30 - Impressions d'automne
- ♦ **ven. 20 oct.** - Projection - Voyelles 20 h - "Les agités du bocage" de T. Yzebe
- ♦ **ven. 27 oct.** - Conférence comique Voyelles - 19 h - "Bienvenue en aphasie" par L. Gustin
- ♦ **mar. 31 oct.** - Spectacle - Voyelles 20 h 30 - Nuit d'Encre - Cie Téatralala

 mediatheques.ardenne-metropole.fr

SALON



ENTRE PETITS & GRANDS

Des spectacles à partager en famille :
Dans ta valise conte musical et marionnettique, dès 3 ans - CMz MCL Ma Bohème mar. 7 nov. 18 h 30, mer. 8 nov. 16 h
Grand Ciel récit musical, dès 7 ans Donchery Pôle culturel - sam. 11 nov. 16 h
www.ardenne-metropole.fr
www.mjc-calonne.fr

CONSERVATOIRE

- ♦ **sam. 14 oct.** 16 h - Octobre Rose Chant, jazz, batucada - CMz cour du Musée de l'Ardenne
- ♦ **mer. 18 oct.** 18 h - Concert à la quarte - CMz auditorium conservatoire
- ♦ **jeu. 19 oct.** 19 h 15 - Apéritif musical Entre musique basque et espagnole CMz Foyer du TCM



APPEL À PROJET LEADER

Leader est une initiative de l'Union européenne pour soutenir des projets de développement rural afin de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois. Ce programme peut financer des projets très divers via le Feader (Fonds européen agricole pour le développement de l'économie rurale).

La programmation 2014-2022 a déjà permis à des projets variés de voir le jour sur le territoire : création et achat d'équipement spécialisé pour micro crèches, cours d'initiation à l'informatique pour les seniors, aménagement d'aires de jeux et terrains multisports, exposition autour de la Meuse, journée de commémoration historique...

Le GAL (Groupe d'action locale) Villes et Campagnes, porté par Ardenne Métropole, a été une nouvelle fois sélectionné par la Région Grand Est pour poursuivre


un nouveau programme sur la période 2023-2027. Une enveloppe de plus d'un million d'euros est allouée à notre territoire afin de soutenir de nouveaux projets autour de trois thématiques :

- 1 développer les services de proximité pour faciliter l'accès aux soins, aux offres de garde, aux loisirs, à l'animation et aux besoins de la vie quotidienne,
- 2 développer et promouvoir l'offre touristique et valoriser le patrimoine local historique, naturel, culturel,
- 3 accompagner la transition écologique (mobilités douces, biodiversité, économie circulaire, circuits courts, réemploi, réduction et valorisation des déchets).

Un projet, des questions ?
 Contactez le Groupe d'action locale :
 03.24.57.74.54 / 03.24.57.83.47



DÉCHETS - COLLECTES ET PRÉVENTION

 **Déchèteries ouvertes** aux horaires "hiver" à partir du 30 octobre.

 **Férié - mercredi 1^{er} novembre**

- > Collectes du matin et de l'après-midi effectuées samedi 4 novembre.
 - > Collecte du soir rattrapée jeudi 2 novembre.
- Déchèteries fermées mer. 1^{er} novembre.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

 **Patinoire Elena Issatchenko Charleville-Mézières** 


 **Horaires "période scolaire"** jusqu'au 22 octobre

 **Horaires "vacances"** 23 octobre > 5 novembre

 **Mer. 1^{er} novembre - férié :** ouvert de 9 h à 12 h.

 **Soirée Halloween** - ven. 27 octobre 20 h 30 > 22 h 45 - animation DJ

 **Centre aquatique B. Albin Charleville-Mézières** 

 **Fermé jusqu'à début novembre** (travaux rénovation énergétique)


 **Piscine Ronde Couture Charleville-Mézières**

 **Horaires "période scolaire"** jusqu'au 20 octobre

 **Fermée 21 octobre > 6 novembre**

 **Centre aquatique de Sedan** 

 **Horaires "période scolaire"** jusqu'au 22 octobre

 **Horaires "vacances"** 23 octobre > 5 novembre

 **Après-midi récréative** - mer. 25 octobre - 14 h 30 > 16 h 30

 **Mer. 1^{er} novembre - férié :** ouvert de 9 h à 12 h 30.

 www.ardenne-metropole.fr
centresaquatiques.ardenne-metropole.fr

